

LETTRE DE PARIS

9 Octobre 1885.

Voilà quatre jours que les élections ont eu lieu, et le résultat de Paris n'est pas encore connu. Je sais bien que l'on y compte 568,924 électeurs, ce qui est énorme; que 433,000 ont voté, ce qui est une forte proportion; et que environ cinq cents candidats ornaient les listes de leurs noms, ce qui complice singulièrement le pointage. Mais je sais aussi que les électeurs sont répartis en plus de 800 sections, d'environ 700 chaque, et que le relevé des bulletins, avec un bon système, intelligemment dirigé, aurait dû être complété en deux jours. Preuve, c'est que le dépouillement était terminé dès le lendemain du vote dans certaines sections.

Esprons que ce retard inconcevable n'a pas pour cause quelque manipulation colossale renouvelée de la trappe de Sainte-Anne. Pour être élu, le candidat doit réunir la majorité absolue des votants, plus le quart des électeurs inscrits. Ceux qui ont la majorité des votants sans remplir l'autre condition, passent par un second tour de scrutin, le ballottage, qui est fixé au 18 octobre. Vous voyez que le système diffère entièrement du nôtre, où la simple majorité des votants détermine l'élection.

Comme l'on compte 433,000 votants à Paris, il faut donc que les candidats élus reçoivent chacun au moins 216,501 voix. C'est un chiffre énorme. Or, M. Floquet, le président de l'ancienne Chambre, et M. Lockroy, sont les seuls qui jusqu'à présent aient atteint ce chiffre. Ils le dépassent même, les relevés de 740 bureaux à tribunaux 237,573 votes à M. Lockroy, et 232,512 à M. Floquet. Quand le dépouillement sera complété, il est à peu près certain que M. Anatole de la Forge et M. Brisson, le président du Conseil, seront élus, le premier ayant déjà à son crédit 196,236 suffrages et le second 189,589. Clémenceau n'a encore que 179,328 voix, Benjamin Raspail, 177,886, Allain-Targé, ministre de l'intérieur, 179,328. Il est encore probable qu'on pourra les ajouter à la liste des élus au premier tour. Paul Bert a reçu à l'heure actuelle 131,346 votes, ce n'est pas assez et c'est beaucoup trop. Rochefort est considérablement distancé par eux, n'ayant reçu que 114,316. C'est la Commune qui relève la tête en sa personne. L'ancien lieutenant de Gambetta, le directeur de la République Française, Monsieur Spuller, n'a pu rallier que 90,440 voix. Et M. Ranc, le vénérable M. Ranc, seulement 89,815. Ce n'est pas rassurant pour l'opportunisme.

Le scrutin a beaucoup moins maltraité les candidats conservateurs que l'on ne l'appréhendait. C'est à peine si on leur accordait 60,000 suffrages, quand moi distingué am., M. Edouard Hervé, qui tient la tête de la liste conservatrice, en compte déjà plus de 85,015. Viennent ensuite parmi les candidats conservateurs: M. Calla, le seul député conservateur d'un arrondissement de Paris dans l'ancienne Chambre, 81,646, le général Barrail, 81,374, le baron Haussman 81,101, E. Vacherot, de l'Institut, 80,576, Paul Dalloz, directeur du Moniteur Universel, du Monde Illustré, etc., 79,605, Emile Keller, l'ancien député de l'Alsace, 79,533, Marius Martin, 79,485, Despatys, 78,243, etc., etc.

Emile Keller sera ballotté dans le Haut-Rhin territoire de Belfort, où l'on croit généralement qu'il sera élu. Lui, le grand patriote, qui a tant fait pour garder français ce dernier lambeau de l'Alsace, aurait dû être élu d'emblée. Il est malheureusement plus d'un électeur qui n'a pas toujours la mémoire du cœur.

Paul de Cassagnac, le vaillant lutteur, figure aussi sur la liste conservatrice de Paris. Heureusement que sa place lui est assurée à la Chambre par ses fidèles électeurs du Gers, qui lui ont renouvelé leur confiance à une écrasante majorité. Cet homme-là mérite beaucoup du parti conservateur: à lui plus qu'à tout autre on doit l'alliance légitimiste et bonapartiste qui a eu un résultat si important.

Aucun candidat conservateur de Paris n'a reçu moins de 75,009 votes. Madame Thomas Byfield née DUMOUCHEL, 147 Rue Sparks Ottawa. Modes Parisiennes, dernier goût, grande variété de chapeaux d'été. Notre assortiment qui vient d'arriver et des plus complets.

Dame Thomas Byfield. 3 juin

voix, ce qui montre que l'alliance conservatrice a agi avec beaucoup de loyauté et qu'elle n'a jamais été un vain mot. Il lui incombe de se tenir étroitement unie et de poursuivre sans relâche son œuvre régénératrice. Le salut est à ce prix.

S'il n'y a que quatre ou six élus à Paris, il va falloir refaire presque toutes les élections. La bataille va donc recommencer avec une violence nouvelle. Attendons nous à de nouvelles élections.

Atterrés comme ils le sont par le scrutin du 4 octobre, alarmés par les progrès de la réaction conservatrice, redoutant de voir sombrer leur pouvoir et avec lui la République elle-même, les républicains vont tenter l'impossible pour concentrer leurs forces et adopter une liste unique, afin de ne laisser aucune chance aux conservateurs. C'est une partie serrée qui va s'engager, pleine d'intérêt autant que d'importance. Je vais la suivre de près; elle est pleine d'enseignements pour la France et pour nous.

Déjà les députés radicaux élus à Paris, MM. Floquet et Lockroy, sont descendus dans l'arène pour engager les démocrates à s'unir, après s'être déchirés à belles dents, afin d'écraser le parti monarchique qui a l'audace de relever la tête. Voici la lettre collective qu'ils ont adressée à leurs "chers concitoyens."

"Chers concitoyens. Nous ne voulons pas attendre plus longtemps pour remercier Paris et le département de la Seine de la manifestation de haute confiance dont nous venons d'être l'objet.

"Nous en sommes profondément touchés. Mais nous n'avons pas un instant la pensée de prendre pour nos personnes l'honneur qui nous est fait.

"Ce qui triomphe en nous, c'est la politique que nous avons toujours suivie depuis 1871, la politique d'union, pour la consolidation et le progrès de la République.

"Cette politique d'union de tous les républicains, Paris et la France entière doivent l'adopter et l'appliquer ment pour réduire à néant l'orgueil passagerement surexcité des monarchistes coalisés.

"Que partout, à Paris et dans tous les départements, sans préoccupation de personnes ou de nuances, on s'entende pour acclamer, au 18 octobre, les listes républicaines dressées par le suffrage universel lui-même, et l'ombre du péril s'évanouira devant la toute-puissance de la République.

"EDOUARD LOCKROY, CHARLES FLOQUET."

Sur quelle base se fera cet accord entre les radicaux et les républicains? On prendra pour candidats ceux qui auront obtenu le plus de suffrages au premier tour de scrutin, c'est-à-dire le 4 octobre. Cette tactique s'impose d'elle-même. Seule elle peut remédier à leurs déchirements. Suffira-t-elle à les sauver? Voilà qui est plus douteux.

Mais ici se pose une autre question. Comme presque tous les candidats qui ont rallié le plus de suffrages sont des champions du radicalisme, Clémenceau et Rochefort en tête, et que cette concentration des forces démocratiques ne peut s'effectuer qu'à leur profit, les républicains modérés consentiront-ils à voter pour des gens qui, suivant eux, compromettent les institutions républicaines, en sont même les pires ennemis par leurs excès? That is the question. L'urne électorale pourra offrir des surprises à cet égard.

Etant donnée l'union des forces républicaines, l'élection des candidats conservateurs devient presque une impossibilité à Paris. Mais il se doit à eux et à la cause qu'ils représentent de lutter vaillamment jusqu'au bout. Les minorités qui ne luttent pas pour se transformer en majorités sont condamnées à une éternelle impuissance. Et puis l'échec d'hier peut être le triomphe du lendemain.

M. Hervé pourra peut-être faire exception. Et voici pourquoi. Tout en adhérant au programme conservateur, il s'est présenté spécialement comme le candidat de la suppression des octrois.—Edouard Hervé." C'est un petit carré de papier qui peut mener loin le signataire.

L'octroi est un genre d'impôt heureusement inconnu au Canada, et qui pèse ici lourdement sur plus de 1,500 communes. On appelle ainsi le droit dont est frappé tout article entrant dans une commune. Véritable douane intérieure ajoutée à celle de l'extérieur. Et rien ne lui échappe depuis le moindre litre de vin jusqu'au plus humble saucisson. Aussi jugez des ennuis, des tracasseries qui en résultent

pour le voyageur, et de l'armée d'employés en habit vert qu'il faut maintenir pour garder les portes de la ville et prélever le tribut. Et ces octrois produisent un revenu énorme. Pas moins de 275 millions de francs par an. Paris seul en retire 140 millions répartis comme suit:

Table with 2 columns: Category and Amount. Boisson et autres liquides: 80 millions; Comestibles: 30; Combustibles: 10; Matériaux de construction etc.: 15; Fourrage et objets divers: 5; Total: 140.

Ce n'est pas tout de supprimer. Il faut pouvoir remplacer. M. Hervé est un homme trop sérieux pour n'y avoir pas songé. Aussi suggère-t-il d'abattre cette douane intérieure qui pèse à la fois sur les consommateurs et les producteurs, en doublant l'impôt de consommation sur l'alcool. Il se consomme actuellement en France 1,500,000 hectolitres d'alcool, payant chacun un droit de 156 fr. 25 c. Que l'on augmente cette taxe de 150 frs. par hectolitre, et l'on arrivera à lui faire produire 225 millions par an.

Comme la perception de l'octroi coûte 25 millions par an, cette dépense est donc supprimée. Il ne reste plus à trouver que 25 millions qui devront être produits par les récentes augmentations des droits des douanes sur les céréales et les bestiaux de l'étranger. "On a promis, ajoute M. Hervé, d'affec- ter cette taxe protectrice à un dégrèvement. Eh bien, qu'on l'emploie à la suppression des octrois, et qu'on rende ainsi aux villes d'une main ce qu'on leur "prend de l'autre."

La suppression des octrois ne peut manquer d'être accueillie avec faveur à Paris. Aussi, faudrait-il n'être pas surpris si le champion de cette idée réussissait à obtenir les votes de beaucoup de républicains qui ne sont pas conservateurs, mais qui ont beaucoup souci à leur bourse. De plus, M. Hervé jouit d'une grande estime, d'une grande considération personnelles; conseiller municipal de Paris pendant plusieurs années, il avait pris ce rôle au sérieux et avait témoigné de beaucoup de talent administratif, puis son journal le Soleil a une forte large circulation, tirant souvent à 100,000 exemplaires; toutes circonstances, qui contribuent à populariser son nom.

En chambre, M. Hervé aurait sa place toute marquée parmi ceux qui ont fait une spécialité de la question économique. La vraie liberté, celle qui repose sur le travail, l'ordre, la paix des consciences, trouverait en lui un défenseur sincère et dévoué. Si Paris comprend ses intérêts, au lieu de lui préférer le premier radical venu, il en fera l'un de ses trente-huit députés. Je voudrais pouvoir lui supposer autant de sagesse.

J T

LE MONDE ET LA VILLE

M. l'inspecteur du bureau de santé Proulx a repris ses fonctions hier, à la suite d'une vacance de quelques jours.

Des ornements en cheveux, des crépés, des toupetts, des frisures et des tresses dans les derniers goûts et à des prix populaires, chez Ackroyd, 70 rue Sparks.

Le Club des Naturaliste d'Ottawa a quitté la capitale cette après-midi, pour aller faire une exploration géologique dans le voisinage de Rockcliffe.

Les propriétés de la Diphtérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Le banquet de la fanfare Ste Anne, qui aura lieu jeudi prochain, 29 courant, promet d'être un brillant succès. Les convives sont priés d'apporter avec eux les instruments nécessaires pour manger des huîtres à l'écaille.

La municipalité de New Edinburgh d'attend des soumissions pour la maçonnerie d'une pile et de deux culées, destinées à supporter le pont en fer qui doit être construit l'hiver prochain sur la rivière R d a n.

Les cheveux et les rebuts de peignage sont préparés avec goût pour être convertis en tresses, frisures et boucles, chez Ackroyd, 70 rue Sparks.

200 lbs de bon beurre à pâtisserie à vendre chez N. A. Savard.

Le major Todd et plusieurs membres de la compagnie des Francs Tireurs d'Ottawa sont partis pour Toronto la nuit dernière, dans le but de prendre part à la réception qui sera faite au Col Otter et à ses soldats, à leur arrivée du Nord-Ouest.

Le rapport de la Cour du Recorder de Hull, pour l'année expirée le 30 septembre dernier, constate que le nombre des criminels et des crimes est très restreint parmi nos voisins. Nos compliments,

Huitres monstres!—M. N. A. Savard invite ses pratiques et le public en général à aller examiner les huitres qu'il vient de recevoir. La plus petite de ces huitres mesure six pouces; elles sont détaillées à 2 centins pièce, et une demi-douzaine remplissent une assiette.

Novembre et l'hiver—Les modes de novembre et de l'hiver de Butterick, pour femmes et enfants, viennent d'être reçues, ainsi que le livre considérable de cartes de modes et de chromos, intitulé "Decorative dressmakers," souvenez-vous de l'endroit: chez Ackroyd, 70 rue Sparks.

Il a été érigé à Hull plus de 50 nouvelles maisons l'été dernier, et plusieurs anciennes bâtisses ont subi des réparations et agrandissements considérables.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

La rumeur circule, à Hull, qu'une barge, partie récemment avec un cargaison de bois, s'en revient à l'heure qu'il est ayant à son bord plusieurs variétés. Si cette rumeur est fondée, les bureaux de santé devront voir à mettre en quarantaine la barge et son personnel.

Les vrais amis sont toujours là Sans oublier le passé, pensons à l'avenir et surtout ne perdons pas de vue les belles choses telles que les jours de mariage, montres, parures et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon la vente est nulle, ch z H. Norz, No. 30 rue Rideau, porte voisine du "London Chop House." Verres de montres 10 et 15 cts. Réparations faites avec soin à des prix modérés.

Saint-Petersbourg (Russie), 3 mai 1880. Je me sens l'obligation et le devoir de vous adresser mes remerciements pour le bien-être que j'éprouve; les forces m'ont été rendues, grâce au Fer Bravais, que j'ai pris pendant plus de dix ans.

Comte DUTERTRE. Dans toutes les pharmacies.— Exiger la signature R. Bravais, imprimée en rouge.

COUTURIERE En Robes

Je viens de m'assurer les services d'une couturière en robes et d'une modiste de première classe. Made-moiselle EGAN est trop avantageusement connue pour qu'il soit besoin de louer ici son habileté. Elle garantira la coupe et la fini de son ouvrage et cela à des prix exceptionnellement bas.

A Bon Marche

Je vends à moitié prix les lignes d'étoffes à robes que j'ai achetées du fond de banqueroute de la maison Grison & Cie.

A. BLAIS, NO. 332 RUE WELLINGTON. Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX. JULES HAEMERS, Elève du Conservatoire de Paris et Professeur de Piano à Collège d'Ottawa. Prix modérés pour commençants. 13 octobre 1885—la.

COUR DE POLICE [Présidence du juge O'Gara.] Ottawa, 24 octobre. A. Ste vart, ivrognerie, cause remise à une semaine. T. Doherty, ivrognerie, \$2 d'amende et 15 s. frais. O. Murphy, pour avoir poignardé Eustache Dupont, cause renvoyée aux prochaines assises criminelles. O. Murphy, pour vol d'un habit appartenant au Dr Graham, cause remise à mercredi prochain.

OUVERTURE DES CLASSES

Que ceux qui ont besoin de livres et d'autres articles d'école, n'oublient pas de venir voir mes prix avant d'acheter ailleurs, car il est reconnu qu'il n'y a pas de maison à Ottawa qui vende à meilleur marché.

P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

EGLISES CATHOLIQUES

Heures des offices dans les églises catholiques d'Ottawa le dimanche et les jours de fêtes d'obligation.

BASILIQUE, RUE SUSSEX Sa Grandeur Mgr Thomas Duhamel, D.D., évêque du diocèse d'Ottawa; M. l'abbé J. O. Routhier, V. G.; M. l'abbé G. Bouillon, procureur; M. l'abbé M. Sloan, secrétaire; M. L. Campeau, Rév. P. Molloy, O.M.I.—Messes à 6, 8 et 10 hrs. a. m., et les vêpres à 7 hrs p. m.

SAINT ANNE, RUE SAINT-PATRICK M. l'abbé M. R. Prud'homme, curé—Messes à 8 et 10 hrs a. m., vêpres à 4 hrs p. m.

SAINT-JOSEPH, RUE WILBROD Rév. A. Pallier, O.M.I., P.P.—Messes à 6, 8 et 10 hrs a. m., vêpres à 7 hrs p. m.

SAINT PATRICK, RUE KENT M. l'abbé M. J. Whalan, curé—Messes à 8 et 10 hrs a. m., vêpres à 7 hrs p. m.

NOTRE-DAME DU SACRÉ-COEUR, RUE MURRAY Rév. M. Gendreau, O.M.I., chapelain— Messe à 7 hrs a. m., et office à 7 hrs p. m.

SAINT-JEAN-BAPTISTE, PRIMROSE HILL Les RR. PP. Dominicains—Messes à 8 et 10 hrs a. m., et vêpres à 3 hrs p. m.

ON DEMANDE

Im médiatement 20 filles au bureau du magasin de chiffons de la cité d'Ottawa, No. 257 rue Cumberland.

ALEX. DAKUS, Gérant.

SOUMISSIONS

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Des Soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour le chemin de fer Long Sault et Temiscamingue" seront reçues par le soussigné jusqu'au 3 novembre prochain, à midi, pour la construction du chemin de fer du Long Sault et Temiscamingue. Les plans, devis et spécifications peuvent être vus et examinés des maintenant, chez M. P. H. Chabot, marchand, 522, rue Sussex, Ottawa.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque acceptée pour la somme de \$500 fait payable à l'ordre du Révérend Père Gendreau, président de la société de colonisation du lac Temiscamingue, laquelle somme sera consignée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera remis à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été acceptée.

La société ne s'engage, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, J. L. OLIVIER, Secrétaire.

Bâtisse de l'Institut-Canadien, Rue York, Ottawa.

COUTURIERE En Robes

Je viens de m'assurer les services d'une couturière en robes et d'une modiste de première classe. Made-moiselle EGAN est trop avantageusement connue pour qu'il soit besoin de louer ici son habileté. Elle garantira la coupe et la fini de son ouvrage et cela à des prix exceptionnellement bas.

A Bon Marche

Je vends à moitié prix les lignes d'étoffes à robes que j'ai achetées du fond de banqueroute de la maison Grison & Cie.

A. BLAIS, NO. 332 RUE WELLINGTON. Conservatoire de Musique, 333 RUE SUSSEX. JULES HAEMERS, Elève du Conservatoire de Paris et Professeur de Piano à Collège d'Ottawa. Prix modérés pour commençants. 13 octobre 1885—la.

CHARBON LE CHARBON LACKAWANNA, DE PREMIER CHOIX

Est importé, chaque jour, tout frais tiré des mines.

A bord des Chars seulement

Bas prix. Qualité garantie.

J. G. BUTTERWORTH & Cie

66 RUE SPARKS.

ON DEMANDE

UNE MAITRESSE D'ECOLE pour enseigner le français et l'anglais dans la municipalité du Canton Aldfield. S'adresser à C. V. CASALTY, Sec.-Trésorier, Bureau de Poste. Halversen, comté de Pontiac, P. Q.

AVIS PUBLIC

LES Médecins dont les noms suivent, nommés vaccinateurs publics par le Conseil Municipal, seront tous les jours, (le dimanche excepté,) à leur bureau respectif, de 2 à 4 heures de l'après-midi, pour remplir les devoirs de cet office.

Pour la section Ouest de la ville: MM. Le Dr Saal, 538, rue Wellington; Dr S. Wright, 818, rue Queen; Dr A. Trudel, 380, rue Slater.

Pour la section Est: MM. Le Dr Voligny, 122, rue Clarence; Dr Powell, 199, rue Rideau; Dr Hunter, 144, rue York.

La clause 8ème des derniers règlements mis en force par le Bureau de Santé Provinciale, ayant rapport à la vaccination compulsive, est ci-dessous publiée pour le renseignement du public et sa direction.

86—Dans toute municipalité où la plicose existe, les mesures contenues au Chapitre 194 des Statuts révisés de la Province d'Ontario, seront prises par le Bur au de Santé Local, afin de mettre en force la vaccination compulsive.

Quand le Conseil d'une municipalité négliera de prendre ces mesures, ou que le dit Conseil ne sera pas autorisé par le dit acte de prendre de telles mesures, toute personne qui dans une municipalité n'aurait pas été vaccinée avec succès durant le cours des sept dernières années, ou qui n'aurait pas un certificat de médecin, de son insusceptibilité à la vaccine après essai fait durant le cours des sept dernières années, sera avisé par écrit de l'officier de Santé, de cette municipalité se fera vacciner ou dans le cours du même espace de temps après qu'une avis public a été donné par le Bureau de Santé Local, exigeant que les habitants de cette municipalité se fassent vacciner, et revacciner jusqu'à ce que cette opération soit suivie de succès ou suffisamment souvent répétée pour justifier aucun médecin de donner un certificat d'insusceptibilité de vaccine.

Par ordre du BUREAU DE SANTÉ, Ottawa.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON recevra à ce bureau, jusqu'à JEUDI le 22 de Novembre prochain, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour formes de Toit et Pontons, en fer, pour les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, de Montréal, P. Q." pour la construction des

Formes de Toit et de Pontons, en fer, pour

Les Arsenaux de la Halle des Exercices Militaires, Montréal.

On pourra voir les plans et les devis au Ministère des Travaux Publics à Ottawa, et au bureau de A. Raza, architecte, Montréal. Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis par ce Ministère.

Un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, égal à cinq pour cent du prix de la soumission doit accompagner cette dernière, laquelle somme sera consignée, si le soumissionnaire refuse d'accepter le contrat pour l'ouvrage aux taux et termes mentionnés dans sa soumission. Le chèque ainsi envoyé sera retourné à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura été acceptée.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBBEL, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 14 Oct. 1885.

CONTRAT POUR FOURNITURE DE SACS DE MALLE

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Maître Général des Postes, (pour le Bureau des Impressions, &c.), portant la suscription "Soumission pour Sacs de Malle" seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi LUNDI, le 2 NOVEMBRE 1885, pour la fourniture, au Département des Postes du Canada, des sacs dont il aura besoin de temps en temps pour le Service Postal du Dominion.

Des Echantillons des Sacs, qui devront être fournis, peuvent être vus aux Bureaux de Poste à Halifax, N. E., St-Jean N. E., Charlottetown, I. P. E., Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, London, Winnipeg, Man., Victoria, C. B., ou au Département des Postes à Ottawa.

Les Sacs qui seront fournis devront, tant qu'au matériel et à la confection, être semblables aux échantillons, et être livrés de temps en temps au fur et à mesure qu'ils seront requis à Ottawa.

Le contrat, s'il est rempli d'une manière satisfaisante, contiendra pour un terme de quatre années, pourvu toutefois que le travail et le matériel employés soient à la satisfaction du Maître Général des Postes.

Chaque soumission devra spécifier le prix demandé par sac dans les formes et espèces prescrites par la formule de soumission, et être accompagnée de la signature de deux personnes responsables, promettant que dans le cas où la soumission serait acceptée, le contrat sera dûment exécuté par la partie soumissionnaire pour le prix demandé, et promettant aussi d'être responsables avec le contracteur, dans la somme de deux mille piastres pour la due exécution du contrat.

On pourra se procurer des formulaires imprimés, de soumissions et de cautionnements, aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés, ou au Département des Postes, à Ottawa.

Le département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. WILLIAM WHITE, Secrétaire.

Département des Postes, Canada, Ottawa, 1er Octobre 1885